



Le petit courrier de Laimont et Fontenoy

Infos communales :

Le panneau de sortie d'agglomération route de Reims sera déplacé pour être ramené à hauteur du panneau d'entrée de village. Cela permettra aux automobilistes de mieux appréhender la limitation de vitesse dans ce secteur.

En outre, un stop sera installé dans la rue Joseph Colas au niveau de l'embranchement de la rue des grands jardins. La circulation sera ainsi ralentie pour la sécurité des riverains.

L'arrêt de la ligne régulière de bus n°63, se situera bientôt au niveau de la place des tilleuls au centre du village. Les arrêts des bus scolaires resteront inchangés.

Les places de parking au centre du village ont été créées. Un nouvel aménagement de la place à côté de la mairie permettra à de nombreux véhicules de stationner et d'accéder facilement à l'école, à la boulangerie, à la mairie et à la salle communale.

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs et que les véhicules qui les encomrent sont susceptibles d'être verbalisés.

La sécurité et le bien-être des habitants passent par un comportement respectueux de chacun.



Une rentrée toute en douceur pour les plus jeunes.

Mardi 4 septembre : C'était le grand jour pour les nouveaux élèves de toute petite et petite sections de maternelle.



Armés de courage et bien accrochés à la main de leur maman, ils ont découvert une salle de classe où jeux et livres étaient à la disposition de tous. Hélas, toutes les bonnes choses ayant une fin, il a fallu dire au revoir et rester dans cet endroit inconnu. Il y a eu quelques larmes de versées mais bien vite consolés, les enfants ont pu commencer leur vie d'écolier et participer aux premières activités proposées.

Le meilleur moment de cette première matinée à l'école restera incontestablement l'heure de la sortie où enfants comme parents étaient heureux de se retrouver et soulagés de voir que tout s'était bien passé. (V.Loscot)



Gérald Lamorlette termine son CDD en octobre. Son travail au sein de l'équipe des employés municipaux en tant qu'adjoint technique au côté de Jacques Philippot durant ces deux années, a été particulièrement apprécié de tous. Toutefois, il sera présent ponctuellement sur la commune pour des travaux spécifiques en relation avec ses compétences professionnelles.

QUE D'EAU !



En se promenant dans le village et ses environs, on ne peut s'empêcher de remarquer le nombre de points d'eau, mares, étangs, anciens puits, sources... Preuve que l'eau est présente en quantité dans le sous sol.

Le cœur du village est situé sur une colline à plus de 30 mètres au dessus du niveau de l'Ornain. Le Naussonce, affluent de la Chée, s'écoule au nord également en contre bas. D'où que l'on vienne, pour accéder à Laimont, il faut monter, ce qui rend remarquable la présence d'autant de sources.

Nous dénombrons une quinzaine de sources et fontaines sur la totalité du finage de Laimont.

Les plus connues situées à l'intérieur du village sont la source du Sauvoye, la Chavée, Epremont.

La source du Rhuban est la plus importante ; Elle donne naissance à un ruisseau qui se jette dans le Naussonce. En 1933, la municipalité a envisagé de se servir de cette fontaine pour alimenter le village en eau courante.



La source du Sauvoye, située au cœur du village et alimentant l'ancien lavoir fut sans doute à l'initiative de la construction du village à cet endroit. Celle-ci ainsi que la mare du Sauvoye appartenaient au domaine seigneurial du château et les habitants de l'époque devaient payer un droit d'accès.



La fontaine légère rejoint les eaux de la Chavée dont le captage des eaux alimente le lavoir de la route de Louppy. Le receptacle a été curé en 1990. Le débit moyen avait été évalué à 11m³/h.

La source d'Epremont quant à elle, donnent naissance à un très joli étang visible de la rue du poirier Moraudel.



En découvrant la proximité de la nappe phréatique, nos pères ont creusés des puits tout près de leurs habitations. Plus tard, des puits communaux furent élaborés sur les usages dont certains sont encore visibles aujourd'hui.

*Extraits des dossiers de la photothèques : « Les sources sur le finage de Laimont »
Photos « Yvon Barbier »*



La commune de Laimont met en location deux logements.

Ils sont situés à l'étage au dessus du secrétariat de mairie :

- Un appartement type F3 neuf de 87m² entièrement équipé : cuisine intégrée électroménager compris, salle de bain meublée, dressing, isolation type basse consommation.
- Un appartement type F2bis de 80 m²

Pour toute demande d'information, s'adresser en mairie aux horaires habituels.